



VISITE D'UN SECHOIR EN GRANGE AVEC LE SEGRAFO

Les Jeudis du foin – Portes ouvertes chez Les Chèvres de Kergonan

Jeudi 13 novembre 2025 – de 14h00 à 16h30

Lieu : Les Chèvres de Kergonan, Kergonan – 22110 Trémargat

Dans le cadre des événements « Les Jeudis du foin », l'Association SEGRAFO organise une nouvelle après-midi portes ouvertes pour faire découvrir un séchoir en grange intégré à l'élevage caprin, sur une ferme biologique en transformation à la ferme.

Une visite au cœur d'une ferme caprine innovante et autonome :

Installé en 2022, le séchoir en grange a une capacité de 50 tonnes de matière sèche. Il est directement intégré dans le bâtiment d'élevage, ce qui permet une gestion facilitée du fourrage et un gain d'efficacité dans l'organisation du travail.

Parmi les équipements et spécificités :

- Capteur solaire avec récupération de chaleur sous couverture bac acier
- 60 chèvres laitières élevées en agriculture biologique
- Transformation fromagère directement à la ferme

Au programme :

- Présentation de l'exploitation et du séchoir
- Témoignage de l'éleveur
- Visite du séchoir, démonstration de la griffe, temps d'échanges techniques

📌 **Entrée libre et gratuite**



Association SEGRAFO

3 rue du chêne Morand – 35510 Cesson Sévigné

☎ 02 30 06 08 36

✉ contact@segrafo.fr

🌐 www.segrafo.com

Portes ouvertes aux chèvres de Kergonan : le plus petit séchoir en grange de l'Ouest

Le GAEC des chèvres de Kergonan, situé à Trémargat (sud des Côtes-d'Armor), ouvrira ses portes le jeudi 13 novembre 2025, de 14h à 16h30, dans le cadre des Jeudis du Foin, organisés par l'association SEGROFO. L'occasion pour les visiteurs de découvrir une installation de séchage en grange de petit volume, mise en service il y a quatre ans, et au cœur du système fourrager de cette exploitation caprine familiale.

S'adapter à un contexte climatique et pédologique exigeant

La ferme est implantée sur un territoire aux sols acides, peu profonds et peu fertiles et séchants. Dans ce contexte, chaque décision technique doit être finement ajustée. Le climat tempéré et une pluviométrie annuelle de 750 mm permettent des récoltes précoces à condition d'avoir l'outil adapté. Le GAEC dispose d'un parcellaire de 20 hectares de SAU.

Une histoire familiale au service de l'herbe

La création du GAEC a lieu à la fin des années 1970, avec l'installation des parents de Mathieu Castrec et la mise en place d'un élevage de chèvres alpines. Dès les années 1980, l'exploitation s'oriente vers un système herbager, anticipant déjà les principes d'autonomie et de durabilité.

En 2008, Mathieu Castrec rejoint l'exploitation, avant d'en reprendre la gestion avec Nolwenn Le Boedec en 2014. Ils poursuivent alors le même modèle, avec un cheptel de 50 à 60 chèvres alpines, une production de 35 000 litres de lait par an, entièrement transformée sur place et vendue en circuit court. L'exploitation repose aujourd'hui sur 2,5 unités de travail humain (UTH), dont 0,5 UTH salarié.

Un système tout herbe diversifié

L'assolement repose entièrement sur des prairies permanentes (8 ha) et temporaires (12 ha). Ces dernières sont renouvelées tous les 5 ans avec des mélanges à base de fétuque élevée, fléole, ray-grass anglais tardif, trèfle blanc et trèfle violet.

Ce choix permet d'assurer une production régulière et compatible à un séchoir (système permettant des fauches précoces et tardives).

Un séchoir en grange pensé pour l'efficacité

Face à la vétusté des anciens bâtiments, le GAEC fait le choix en 2021 d'investir dans un séchoir en grange simultanément à la construction de nouveaux bâtiments, avec l'accompagnement technique de SEGROFO. L'objectif : mieux valoriser l'herbe précoce, souvent difficile à sécher au champ, et réduire les achats extérieurs de fourrage. Le séchoir permet de stocker jusqu'à 50 tonnes de foin, réparties en deux cellules de 55 m² chacune. L'air chaud nécessaire au séchage est généré par un capteur solaire de 600 m², réparti sur deux pans de toiture, avec récupération de chaleur sous la couverture en bac acier. En conditions favorables (notamment en mai), un lot de foin peut être séché en quatre jours ensoleillés consécutifs.

Les éleveurs sont entièrement autonomes pour la fenaïson, avec notamment l'utilisation d'une autochargeuse pour la récolte vrac.

"On s'attendait à avoir des bénéfices sur la production laitière mais on n'avait pas projeté autant"

Un outil aux nombreux bénéfices... et quelques contraintes

L'agriculteur témoigne des impacts positifs du séchage sur la qualité du fourrage qui se répercute sur la santé de son troupeau (hausse de la fertilité, moins de frais vétérinaires) et sur la production laitière : en quantité (hausse de la production de 20 à 30 % avec une fin de lactation plus tardive) et en qualité (amélioration ressentie pour la transformation laitière à la ferme).

Le coût de fonctionnement est estimé à 30 €/tonne de matière sèche, incluant l'électricité et l'abonnement du ventilateur. L'investissement total s'est élevé à 123 000 €, dont 50 000 € de subvention PCAE.

Limite à noter : la charge de travail accrue en début de saison coïncide avec la période sensible de soins aux chevreux.

